



**Conseil Economique et  
Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/SC.2/2000/16/Add.1  
26 juillet 2000

Original: FRANÇAIS

---

**COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail chargé des transports  
par chemin de fer

(Cinquante-quatrième session, 3-5 octobre 2000,  
point 13 de l'ordre du jour)

**QUESTIONS RELATIVES AU TRANSPORT EN MEDITERRANEE**

Additif 1

Transmis par les Gouvernements du Portugal et de la Suisse

Lors de sa cinquante-troisième session, le Groupe de travail chargé des transports par chemin de fer a prié les gouvernements de lui présenter, à sa prochaine session, des informations sur les questions suivantes (TRANS/SC.2/192, par. 65):

- a) Questions relatives à l'environnement liées aux opérations ferroviaires;
- b) Sécurité des transports ferroviaires, particulièrement dans les secteurs suivants : accidents ferroviaires, méthodes d'évaluation des risques, utilisation de l'infrastructure ferroviaire pour les transports de marchandises dangereuses;
- c) Utilisation de l'informatique dans les opérations de transport ferroviaire, en particulier pour la gestion du trafic des marchandises;
- d) Introduction de nouvelles techniques de transport et application de techniques modernes aux opérations ferroviaires, notamment en ce qui concerne l'interface entre le transport ferroviaire et d'autres modes de transport.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les renseignements communiqués par les gouvernements, qui sont reproduits ci-après.

\* \* \*

## 1. PORTUGAL

### a) Questions relatives à l'environnement liées au secteur ferroviaire.

À la suite des travaux réalisés par la Commission Interministérielle pour les changements climatiques, a été créé, le 21 Janvier 2000, par Ordonnance du Ministère de l'Équipement Social, un Groupe de Travail sur les Transports et l'Environnement, constitué de plusieurs institutions liées aux secteurs des Transports et qui a pour but, entre autres, aider la création d'une stratégie dans le secteur des transports pour l'implémentation du Protocole de Kyoto.

En complément aux travaux menés par ce Groupe, un groupe de Travail sur l'Environnement a été créé à l'intérieur du secteur ferroviaire pour incorporer d'une façon plus efficace les soucis environnementaux dans les différentes entreprises du secteur. Les représentants de ce Groupe de Travail agissent dans de différents fronts, notamment:

- Suivi des travaux menés par le Groupe de Travail sur les Transports et l'Environnement;
- Développement d'une stratégie visant la réduction des émissions de GEE;
- Développement d'indicateurs de performance environnementale;
- Suivi technique des orientations et de la législation environnementale nationale et communautaire;
- Implémentation de procès d'évaluation environnementale des plans, programmes et projets ferroviaires;
- Etude de mesures pour mitiger les effets négatifs propres à l'activité ferroviaire;
- Etude de mesures pour la promotion du transport ferroviaire en tant que moyen de transport soutenable du point de vue énergétique.

La création de ce Groupe sub-sectoriel permet d'assurer que chaque entreprise du secteur ferroviaire possède, organiquement, des représentants pour le développement d'une politique environnementale associée à l'activité ferroviaire. Ainsi, dans le cadre de l'élaboration de projets d'investissements ferroviaires il sera possible, d'une façon intégrée, d'incorporer des considérations de soutenabilité économique et sociale, de même que des aspects environnementaux de l'utilisation du sol. Des mesures ont également été prises pour mitiger les impacts dans l'environnement selon les études d'impact environnemental, de même que son suivi technique.

Dans les interventions concrétisées dans le domaine des investissements des mesures ont été prises pour minimiser les impacts environnementaux selon les études d'impact environnemental.

Une étude d'impact au niveau des émissions de CO<sub>2</sub> a été effectuée, des grands investissements réalisés dans les dernières années dans les zones métropolitaines de Lisbonne et de Porto e du plan d'investissements 2000-2006, qui contemple l'éventuelle adaptation des lignes de haute vitesse et la réorganisation du transport de marchandises vers l'Espagne, notamment par la liaison Sines-Madrid.

b) Sécurité ferroviaire.

La sécurité ferroviaire représente un souci important des administrations ferroviaires. Ainsi, de nouveaux systèmes de signalisation, de contrôle automatique de la vitesse et de direction de trafic centralisée ont été installés.

En complément, des améliorations dans la superstructure de la voie ferrée ont été progressivement introduites, notamment l'emploi de rails soudés de barre longue et de traverses en béton monobloc et l'adoption de nouveaux systèmes de traction.

Un autre aspect important dans le domaine de la sécurité ferroviaire concerne l'effort de REFER pour la substitution des passages à niveau (PN) et des passages dénivelés (PD), si nécessaire.

c) Utilisation de l'informatique dans les opérations de transport ferroviaire, en particulier dans la gestion du trafic de marchandises.

Dans ce domaine, on peut noter un accroissement de l'emploi de nouveaux procédés de gestion informatisée.

d) Introduction de nouvelles technologies de transport et application de techniques modernes aux opérations ferroviaires, notamment dans les interfaces avec d'autres moyens de transport.

Un des objectifs prioritaires est la création de nouvelles interfaces et l'amélioration de celles qui existent déjà, ce qui vise à l'augmentation de l'interopérabilité des différents moyens de transport et, par conséquent, à l'amélioration de la qualité du service, et à la réduction des coûts de l'opération.

## 2. SUISSE



---

